

263

P **NP**

DM2

Projet d'aménagement hydroélectrique sur
la rivière Sheldrake à Rivière-au-Tonnerre

MRC de Minganie

6211-03-079

Mémoire présenté au BAPE
Projet hydroélectrique, rivière Sheldrake

Denis Bezeau

Monsieur le Président,

Je viens d'assister aux différentes séances d'information du BAPE sur le sujet de la centrale de Sheldrake dans la mesure de mon emploi.

J'ai eu la surprise de constater la préoccupation principale sinon essentielle était le poisson. J'ai d'ailleurs trouvé à travers les explications du promoteur que le projet ne présentait pas de risque pour l'environnement et, en particulier, aucun impact pour le poisson. Le maximum était fait le bilan était positif.

Est-ce que les humains peuvent également être aussi considérés ?

Je suis un travailleur de la construction qui s'exile depuis 15 ans sur des chantiers espérant rentrer chez lui et retrouver sa famille quelques fins de semaines par an.

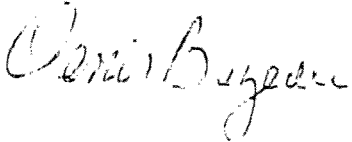
Nous parlons de ce projet depuis 10 ans ! Avec sa construction je vais pouvoir travailler à Sheldrake dès janvier 2010 !

De plus, j'ai déjà fait parvenir mon CV au promoteur et mes compétences en mécanique, électricité et construction semblent faire de moi un très bon candidat pour être un futur opérateur de la centrale.

En conséquence, après la construction du projet, je pourrais continuer à travailler à Sheldrake pendant de nombreuses années, près de ma famille et j'ai l'opportunité d'avoir un travail varié et passionnant.

Monsieur le Président, ma famille et moi-même, nous vous demandons d'autoriser dès que possible la réalisation de la centrale de Sheldrake.

Melieuses salutations.



M. Denis Bezoau
Résident de Sheldrake